



L'Opéra bleu fait partie du secteur 59i06

Le secteur 59i06 concerne les communes

de Anstaing, Avelin, Attiches, Bachy, Baisieux, Bersée, Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Cappelle en Pévèle, Chéreng, Cobrieux, Cysoing, Ennevelin, Genech, Faches-Thusmenil, Forest-sur-Marque, Fretin, Gruson, Hellemmes, La Madeleine, Lesquin, Lezennes, Louvil, Marcq en Baroeul, Marquette-lez-Lille, Mérignies, Monchaeux, Mons-en-Baroeul, Mons-en-Pévèle, Mouchin, Le Neuville, Ostricourt, Péronne-en-Mélantois, Pont-à-Marcq, Ronchin, Sainghin-en-Mélantois, Templeuve, Thumeries, Tourmignies, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Wahagnies, Wannehain, Wambrechies, Willems.

L'Opéra bleu travaille en lien étroit avec les quatre Centres Médico Psychologiques du secteur : La Madeleine, Mons-en-Baroeul, Villeneuve d'Ascq, Pont-à-Marcq.

Une équipe pluridisciplinaire

- Un pédopsychiatre
- Un psychologue
- Un cadre de santé
- Un psychomotricien
- Un professeur des écoles spécialisé
- Un assistant socio-éducatif
- Quatre infirmier(e)s
- Deux éducateur(ice)s de jeunes enfants
- Un éducateur spécialisé
- Un interne
- Un assistant médico-administratif
- Deux agents de service hospitalier

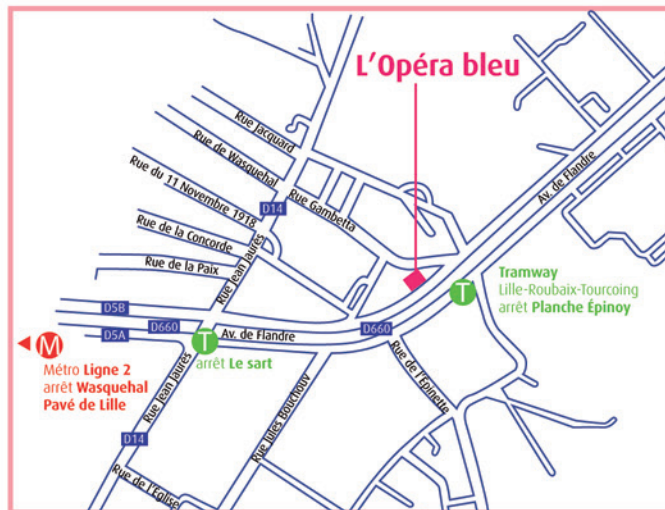
Contact

Lundi : de 10h30 à 16h
 Mardi, vendredi : de 9h à 16h
 Mercredi : de 9h à 14h30
 Jeudi : de 9h à 13h

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

L'Opéra bleu

83 avenue de Flandre
 59491 Villeneuve d'Ascq
 T : 03 20 81 94 30 // F : 03 20 81 94 35



L'hôpital de jour est une structure rattachée au secteur 59i06. Il est géré par l'Établissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise dont le siège social se situe à Saint-André-lez-Lille.



Flashez le code pour plus d'infos



www.epsm-al.fr

Réalisée et imprimée par le service communication de l'EPSM de l'agglomération lilloise - Janvier 2020 - Ne pas jeter sur la voie publique



Enfants accueillis

L'hôpital de jour L'Opéra bleu accueille une vingtaine d'enfants de 2 ans et demi à 6 ans présentant des difficultés dans les interactions sociales (autisme et autres troubles envahissants du développement).

Les enfants sont adressés par le médecin du CMP. En parallèle de l'hospitalisation, la prise en charge se poursuit en lien avec le Centre Médico-Psychologique (CMP) et les professionnels en libéral (orthophonistes, psychologues). Dans la mesure du possible, les enfants sont scolarisés dans les écoles de leur quartier.



Diagnostic et évaluation

Les enfants sont accueillis par le médecin et les membres de l'équipe pluridisciplinaire. Le médecin rencontre à deux reprises l'enfant et ses parents. Il propose si nécessaire un séjour d'observation. Le séjour d'observation dure deux semaines, l'enfant est accueilli progressivement en fonction de son adaptation à la structure. Pendant son séjour, il bénéficie d'un bilan psychomoteur, psycho-éducatif (PEP3) et pédagogique. Il participe à des ateliers thérapeutiques et des prises en charge individuelles avec les éducateurs et les infirmiers.

Si l'enfant est scolarisé l'enseignant de la structure rentre en contact avec celui de l'enfant.

Au terme de la période d'observation une synthèse d'équipe est réalisée. Lorsque l'enfant rentre à l'hôpital de jour, une ADI et une ADOS (évaluations diagnostics) sont proposées.



Projet thérapeutique

Les ateliers thérapeutiques utilisent des supports ludiques et motivants pour faciliter les interactions sociales et rendre l'enfant le plus autonome possible.

L'équipe pluridisciplinaire propose une prise en charge groupale et individuelle, modulable en fonction des difficultés et des besoins de l'enfant par le biais d'ateliers thérapeutiques, de prises en charge individuelles (éducative, psychomotricité), de la classe spécialisée.

Les activités axées principalement sur la découverte et le jeu, respectent le rythme quotidien : temps de repas, de sieste à la maison... Elles sont proposées aussi bien au sein de l'hôpital de jour qu'à l'extérieur. Les prises en charge spécialisées (soins et éducatif) se font avec l'adhésion des parents dans des échanges réguliers et soutenus avec l'équipe : rencontre hebdomadaire avec le référent de l'enfant, entretiens mensuels avec le médecin ou la psychologue.

L'emploi du temps de l'enfant à l'hôpital de jour tient compte des projets d'inclusion établis avec les écoles, les crèches, les halte-garderies ou autres...

Notre projet institutionnel porte sur la précocité de la prise en charge, le partenariat avec la famille et les partenaires entourant l'enfant.

